

**Actualisation du modèle d'équilibre des ressources :  
quand le remède risque de s'avérer pire que le mal.**

Les années se suivent et se ressemblent à France Travail ex Pôle emploi Bourgogne – Franche Comté. Car une fois de plus, notre établissement se voit amputer de postes ETP en CDI là où la DG nous annonçait en fin d'année dernière qu'elle avait réussi à récupérer 300 ETP CDI au titre de la mise en œuvre de France Travail. Certes, l'hémorragie est moins importante que par le passé mais quand même. Si la trajectoire continue sur cette voie, la région risque de devenir le parent pauvre des établissements métropolitains. Alors certes, on va nous expliquer que nous sommes dans une région en déclin démographique et vieillissante, que les actifs partent pour travailler ailleurs. Certes.

Mais à force de réduire les moyens accordés au Service Public de l'Emploi, les pouvoirs publics et la DG de France Travail prennent le risque de le rendre inopérant selon le principe que pour démontrer qu'un Service Public n'est pas performant, il suffit de lui couper au préalable les financements et la prophétie auto-réalisatrice s'accomplit.

Pour le SNU FSU, il n'est pas acceptable que la DG et les pouvoirs publics préfèrent financer des prestataires via la sous-traitance à outrance plutôt que de donner les moyens à France Travail pour réaliser ses missions d'utilité publique.

Nous rappelons que :

- Toutes les études comparant le Service Public de l'Emploi au privé ont démontré qu'il était plus efficace que ce dernier pour un coût moindre ;
- En se référant à un document interne à France Travail présenté lors d'une réunion sur les MSA se basant sur des estimations de la Direction Statistiques Etudes et Evaluation, le futur marché DG de la sous-traitance des MSA s'évalue à 403 millions d'euros soit un coût moyen de 448 euros pour chacun des 900000 demandeurs d'emploi suivis. Là où, en 2022, nous évaluons le coût du marché délégué S3 en BFC à 262 euros. Soit une augmentation de 71%. Le jackpot !
- Qu'avec cet argent, France Travail pourrait embaucher nationalement **6285 conseillers supplémentaires soit environ 233 agents de plus en région et 6 collègues en renfort par agence.**
- Que par ce biais, France Travail pourrait céder l'ensemble des précaires présents fin 2023 soit **6270 CDD<sup>1</sup>**.

Bien sûr, nous savons que nos détracteurs feront tout pour décrédibiliser ce que nous avançons (ce ne sont pas les bons chiffres, mauvaise base de calcul, irréaliste de recruter autant dans un contexte budgétaire contraint,...).

**Au SNU FSU BFC, nous leur rétorquerons que contrairement à eux, nous croyons dans l'avenir du Service Public et de ses agents.**

**Le remède n'est pas de réduire les moyens de SPE et de les transférer au privé, le remède c'est de ré-internaliser l'ensemble de nos missions et d'arrêter de filer du fric au privé.**

« Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies<sup>2</sup>. »

Dijon le 30 mai,

<sup>1</sup> <https://snubfc.fr/Documents/L'oeil%20du%20SNU/053024%20BFC%20La%20sous%20traitance%20En%20Marche.pdf>

<sup>2</sup> MOLIÈRE (1622-1673), *Le Malade imaginaire* (1673)

